

**DECLARATION DU BURKINA FASO A
L'OCCASION DE LA DEUXIEME ASSEMBLEE DES
ETATS PARTIES A LA CONVENTION SUR LES
ARMES A SOUS-MUNITIONS.
(BEYROUTH, DU 12 AU 16 SEPTEMBRE 2011)**

Excellence Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les représentants des Agences de l'ONU,

**Mesdames et Messieurs les représentants des organisations
intergouvernementales et non gouvernementales,**

Chers participants.

Je voudrais avant tout propos, Excellence Monsieur le Président, vous adresser la profonde gratitude et les félicitations les plus chaleureuses de ma délégation, pour la parfaite organisation de la deuxième Assemblée des Etats parties à la Convention sur les armes à Sous-munitions et vous féliciter pour votre élection à la Présidence de cette instance. Puissent votre sagesse et votre grande expérience éclairer et guider nos travaux afin que nous atteignons pleinement nos objectifs.

Je m'en voudrais de ne pas traduire singulièrement, ma reconnaissance et mes vifs remerciements aux autorités libanaises ainsi qu'au peuple du Liban pour l'occasion qu'ils donnent au Burkina Faso de prendre part à cette conférence internationale et pour l'accueil chaleureux dont a bénéficié ma délégation.

C'est un grand honneur et un immense plaisir pour nous de prendre part à cette importante réunion et de partager avec les

autres Etats ainsi que les organisations internationales et non gouvernementales, nos vues sur la mise œuvre de la Convention sur les armes à Sous munitions.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Cette réunion, tout comme les précédentes, nous donne l'heureuse occasion de réaffirmer notre engagement à mettre en place un instrument international, juridiquement contraignant qui interdit, sous toutes ses formes, les armes à sous-munitions et dont les méfaits sur les populations sont incommensurables.

Nous avons pu constater avec beaucoup d'émotion et de désolation lors des visites de terrain, le drame qu'engendrent les armes à Sous munitions, chaque jour au sein de nos innocentes populations et de leur cadre de vie.

La conférence de Vientiane en Novembre 2010 a consacré l'entrée en vigueur de la convention dont l'objectif global est, à terme, l'interdiction de ces armes qui entravent dangereusement le développement de nos Etats. Le Burkina Faso pour sa part salue cette volonté des Etats, des organisations internationales et des organisations de la société civile d'humaniser les guerres et, dans le long terme, de les voir disparaître à jamais.

La Convention sur les armes à Sous-munitions est donc indispensable parce que ces explosifs sont dangereux pendant

et après les conflits ; au moment même où les populations réapprennent à s'organiser socialement et économiquement.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Cette présente assemblée nous permet de traduire en action politique concrète, le large consensus de Vientiane, afin de réduire les souffrances injustifiées des populations à travers le monde. C'est pourquoi mon pays estime qu'il est essentiel que nous puissions améliorer les instruments qui permettront de mieux évaluer les coûts humains, sociaux et économiques de ces explosifs et mettre en place de façon collective et harmonieuse, des programmes socioéconomiques, tant aux niveaux international, régional que national.

Après la signature et la ratification, le Burkina Faso a accru ses efforts en vue de gagner le pari ardu de la mise en œuvre rapide et effective de la Convention. Ce travail de mise en œuvre est certainement long et requiert une dose considérable d'énergie et de moyens de la part de tous.

Ainsi, dans sa lutte inlassable et constante pour la paix, la sécurité et le bien être de ses populations, mon pays s'est engagé à faire la promotion et à mettre en œuvre cet instrument juridique de prévention des catastrophes humanitaires. En ratifiant ainsi ce traité, et en honorant par sa présence effective cette Conférence internationale et toutes les autres réunions y

afférentes, le Burkina Faso œuvre pour que les victimes de ces armes ainsi que leurs familles, partout où elles se trouvent, reçoivent toute l'attention et l'assistance dont elles ont besoin, que les zones affectées puissent être dépolluées et que les stocks existants soient détruits.

C'est pourquoi notre action doit permettre le contrôle de la production et de circulation de ces armes, la résolution des conflits en faisant la promotion de l'Etat de droit, en garantissant le respect des droits humains et en offrant aux populations sévèrement touchées par les conséquences désastreuses des armes à sous munitions, des alternatives réelles, au travers de programmes de développement économique et de réinsertion sociale.

Nous devons tous continuer à nous investir, avec la même ardeur, pour donner plein effet à la Convention, grâce à son universalisation progressive et à l'adoption, en cas de besoin d'instruments complémentaires.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

En somme, mon pays est fier d'avoir ratifié la Convention sur les armes à Sous-munitions, et avoir pris part à toutes les étapes qui ont abouti à cet objectif. C'est un traité fort et ambitieux qui accorde une reconnaissance à tous ceux, hommes, femmes et enfants qui sont morts ou qui ont vu leur

existence brisée par ces armes au cours de ces dernières décennies.

Pour finir, **Excellence Monsieur le Président**, je voudrais renouveler ma profonde gratitude et les chaleureuses félicitations de ma délégation, pour la parfaite organisation de cette Conférence.

Je vous remercie